

Le groupe [DENTIFREE](http://www.dentifree.com), spécialisé dans les centres dentaires à bas coût, veut s'implanter à Montpellier. Pour cela, il attend l'autorisation de l'ARS. Une implantation qui fait parler puisque les professionnels libéraux se disent sceptiques quant à ce concept qui cacherait selon eux une course à la rentabilité. L'ordre des Chirurgiens-Dentistes du Languedoc-Roussillon est plus direct et estime qu'il s'agit là d'un danger potentiel pour les patients ainsi qu'une concurrence déloyale pour les praticiens classiques. Sur le papier en tout cas le concept peut être séduisant puisqu'il apparaît que 6 français sur 10 renoncent à se soigner si le devis dépasse les 2.000 €. www.dentifree.com